

DELIB 29-2026



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 28 Avril 2026 à 20h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 21/04/2026

L'an deux mille vingt et six et les vingt-huit avril à 20h17, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Clément BÉZIAT, Emeline PAGÈS, Francis LEDOUX, Geoffroy BÉZIAT, Simon SAFFORES, Pierre MEYER.

Pouvoir : - Cédric GARCIA à Clément BÉZIAT, Nadège LACOMBE à Emeline PAGÈS, Stéphanie PALAS à Francis LEDOUX ;

Absents : - Sandrine CHAUDEUR

Secrétaire de séance : Geoffroy BÉZIAT

La séance débute à 20h17 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNAL

Considérant que l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à la somme de 40 398,31€ en section fonctionnement et de - 10 735,48 € en section investissement, Mme le Maire propose d'affecter :

- ☒ 416 053,43 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement
- ☒ 13 863,76 € à l'article 001 en recette d'investissement

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :